

Un nouveau hobby politique : les loisirs motorisés

jeudi 13 avril 2006, par [DACHY Yves](#) (Date de rédaction antérieure : avril 2006).

Sommaire

- [Après les chasseurs, les \(...\)](#)
- [Pas de moteurs dans les \(...\)](#)

Après les éditions du Paris-Dakar, dispendieuses et meurtrières, voilà la Croisière Blanche dans les Alpes ! Un Collectif de 34 associations nationales et 98 associations locales contre les loisirs motorisés dans les espaces naturels réclame l'interdiction de cette compétition agressive et destructrice. Les pistes et chemins en montagne, rares et étroits, sont labourés et l'érosion fait le reste. Quant aux marcheurs, ils ont le choix entre sauter dans le vide ou se faire écharper ! Cette manifestation débile est soutenue par le CODEVER (Comité de défense des loisirs verts - sic) pour lequel « circuler [n'importe où] est un droit ». La pénétration des espaces naturels par des utilisateurs d'engins à moteur s'intensifie partout, en plaine comme en montagne, autour des lotissements comme en forêt !

Après les chasseurs, les moteurs

On se souvient que les écoliers avaient obtenu le droit d'emprunter les chemins sans risquer de se faire plomber, mais seulement le mercredi ! Dès l'arrivée de l'UMP aux affaires, cette entorse aux privilèges des chasseurs fut supprimée. Les statistiques sont claires : un français a plus de chance d'être tué par un chasseur que par un animal sauvage et une centaine de personnes sont tuées par un chasseur chaque année en France ! Devant cette réalité qu'ils ne peuvent nier, leur agressivité et les craintes qu'ils suscitent, les chasseurs avaient mené une campagne défensive, avec affiches, sur le thème « La chasse, c'est naturel ».

Maintenant le lobby des « loisirs motorisés », en plein boom (croissance des ventes : 10 à 25 % par an pour les 4x4), constitue un autre danger. Aux risques d'accidents, à l'inquiétude des promeneurs, s'ajoute les dégâts infligés à l'environnement.

Cherchant « l'aventure », les trials utilisent les chemins de randonnée et les terrains ouverts. Ils affectionnent les terrains sableux pour faire leur petit Paris-Dakar, avec défonçage du sol, arrachage de la couverture végétale et pollutions par hydrocarbures. Ces endroits (dunes, prairies salées, marais exondés, terrains dolomitiques, prairies alpines.) sont des sites naturels fragiles abritant souvent des espèces rares ou localisées. En particulier, les arènes dolomitiques dans l'Hérault sont spécialement mises à mal par ces pratiques. Les passages répétés dans ces sites éradiquent des stations botaniques. De même, les rodéos de trials sur le plateau du Caroux et sa tourbière à Drosera la plus méridionale d'Europe, ne sont pas réprimés ! Pour un naturaliste, les dégâts dans ces biotopes sont lamentables.

Pas de moteurs dans les espaces naturels

La Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Nelly Olin, qui câline les électeurs de droite, a quand même rappelé la Loi du 3 janvier 1991, qui encadre la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels, en appelant les Préfets et les services de l'Etat à plus de vigilance (Circulaire du 6 sept. 05). En réaction, le lobby des « loisirs motorisés » - pratiquants et marchands confondus - s'est constitué en groupe de pression. Il lance une campagne agressive et mensongère pour exiger le retrait de la « Circulaire Olin », qui n'ajoute aucun droit nouveau mais éclaire seulement l'application de la Loi de 1991. Ainsi apparaît un nouveau hobby pratiquant le chantage aux élections, comme savent le faire les chasseurs, pour obtenir des avantages exorbitants et perpétuer des pratiques nuisibles.

Face à cette offensive d'un type nouveau, nous soutenons les campagnes* qui s'organisent entre les associations ou fédérations d'associations CIPRA, FNE, FNAUT, Mountain Wilderness, WWF, soutenues par de nombreux naturalistes. Toutefois, certaines associations ne comprennent pas les enjeux politiques en présence puisqu'elles déclarent qu'elles « soutiennent la Ministre de l'Ecologie Nelly Olain ». On se demande en quoi Nelly Olin pourrait être soutenue : à force de ne rien faire, le Ministère de l'Ecologie a pratiquement disparu et serait bien en peine de réprimer ces abus.

Yves Dachy.

* <http://petition.stmedd.free.fr/>

P.-S.

* Publié dans MOTIVE(e)S, bulletin mensuel de la LCR 34, n° 58, avril 2006.